|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |
|  |  |  |

 **Conseil des droits de l’homme**

**32ème Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)**

**21 janvier au 1er février 2019**

**Examen du rapport de la République dominicaine**

**Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 30 janvier 2019*

 *(09h-12h30)*

***Monsieur le Président,***

La délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la délégation de la république dominicaine et la remercie pour la présentation de son rapport pour le compte du 3ème cycle de l'EPU.

Le Togo note avec satisfaction la ratification du Deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort par la République dominicaine et salue les progrès réalisés en matière de promotion et protection des droits de l'homme particulièrement les droits des groupes vulnérables à savoir les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant d'un handicap.

Nous notons également avec un grand intérêt les efforts du Gouvernement dominicain en matière économique afin de garantir le bien-être de la population et le développement du pays avec la mise en ouvre de la Stratégie nationale de développement 2010-2030.

Nous saluons le création du Comité inter-institutions de protection de la femme migrante et d'adoption d'une stratégie de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale.

Le Togo souhaiterait formuler les recommandations suivantes :

**1- ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;**

**2- approuver le Plan national des droits de l’homme et lancer sa mise en œuvre dès que possible ;**

**3- prendre les mesures nécessaires pour que le Bureau du Défenseur du peuple puisse s’acquitter de son mandat avec efficacité, en toute indépendance et en pleine conformité avec les Principes de Paris .**

La délégation togolaise souhaite plein succès à la République dominicaine dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent EPU

**Je vous remercie**